



Journée professionnelle
« La formation initiale : état des lieux et enjeux
pour les arts visuels »

25 avril 2017

Introduction

Par **Stéphane Doré**, Directeur de l'ESBA-TALM Angers (Ecole supérieure des Beaux-arts d'Angers – Tours, Angers, Le Mans)

Etat des lieux de la formation initiale, deux évolutions marquantes :

- **La réforme LMD (Licence – Master – Doctorat)**
Cette réforme a dicté de nouvelles relations entre étudiants, académie, écoles et monde du travail.
Elle date de 2010, mais le nouvel arrêté relatif aux enseignements artistiques est du 16 juillet 2013. Cette réforme regroupe un ensemble de mesures modifiant le système d'enseignement supérieur français pour l'adapter aux standards européens. Concernant les Ecoles supérieures d'art, cette réforme modifie non pas la pédagogie mise en œuvre, mais leur positionnement dans leur environnement interne et externe.

- **Une forte expansion des professions culturelles**
Une augmentation significative de l'emploi dans les professions culturelles
De 1982 à 1990 : +37%
De 1990 à 1999 : +16%
De 1999 à 2005 : +16%
De 2005 à 2011 : +20%

Enjeux de la formation initiale dans les arts visuels : l'insertion professionnelle et les collaborations mises en œuvre dans le cursus et hors cursus pour les étudiants diplômés.

L'insertion professionnelle dépend de deux choix importants de l'étudiant :

- La poursuite ou non de la pratique artistique
- Du réseau professionnel dans lequel il s'intègre, sachant qu'il commence à construire ce réseau au cours du cursus initial d'où l'importance des collaborations et de l'accompagnement des étudiants à leur sortie.

Une étude a été réalisée en 2011 par le Ministère de la Culture et de la Communication - Département des études, de la prospective et des statistiques : « L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur Culture. »

Quelques données de cette étude :

Insertion professionnelle :

- Une insertion professionnelle difficile : part importante des diplômés en recherche d'emploi (16%) et diplômés exerçant une activité hors champ du diplôme (10%).

Trois ans après l'obtention de leur diplôme, près d'un artiste sur cinq (19%) est en recherche d'emploi et 12% n'ont trouvé un emploi que hors du champ de leur diplôme.

- Un diplômé en art actif sur deux exerce sa profession en tant qu'indépendant.
- Parmi les jeunes diplômés en art, deux salariés sur trois exercent dans le secteur privé (64 % des salariés)
- Les diplômés en art sont plus fréquemment employés en contrats à durée déterminée (30% des actifs)
- Sept actifs sur dix diplômés de la spécialité art déclarent un revenu annuel net inférieur à 15 000 €

I. Intervention et table ronde du matin

Intervention de Patrice Goasduff, Co-Directeur de 40mcube à Rennes / Un nouveau dispositif de professionnalisation : GENERATOR

Destiné aux jeunes artistes diplômés et commissaires d'exposition, ce programme de professionnalisation est porté conjointement par 40mcube et l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne (Brest-Lorient-Quimper-Rennes), en partenariat avec les centres d'art La Criée (Rennes), Passerelle (Brest), l'Aparté (Iffendic), le Village - Site d'expérimentation artistique (Bazouges-la-Pérouse), le Phakt - Centre culturel Colombier (Rennes), l'École des beaux-arts Émile Daubé (Saint-Brieuc), les Archives de la critique d'art (Rennes), Documents d'artistes Bretagne, Art contemporain en Bretagne, l'entreprise Self Signal, la société d'avocats Avoxa, la revue O2 et Le Chassis.



Intervention de Patrice Goasduff pour GENERATOR © Pôle arts visuels Pays de la Loire

Les constats :

- Nécessité de travailler conjointement avec les écoles d'art pour faciliter la **professionnalisation** des artistes ;
- Besoin de **faciliter l'entrée des artistes dans le « monde de l'art »** ;
- **Difficulté pour les artistes à vivre de leur travail** après la sortie de l'école d'art ;
- **Connaissance partielle des acteurs** et de leurs missions ;
- **Connaissance partielle des ressources** disponibles ;
- Besoin d'**accompagnement technique** ;
- Besoin d'un **accompagnement théorique** ;
- **Difficultés financières** pour la production ;
- **Difficulté pour se créer un réseau** professionnel

Questions :

- Comment proposer un programme, une formation à des artistes qui sortent de l'école et qui n'ont pas de droits ?
- Comment réduire certaines inégalités ?

Accélérateur d'insertion professionnel

Les objectifs :

- Aider de jeunes artistes plasticiens et commissaires d'exposition à se **professionnaliser** ;
- Soutenir la création au niveau de la **réflexion** et de la **production** ;
- Participer à l'**émergence** de nouveaux artistes sur la scène artistique régionale et nationale ;
- **Mettre en valeur, dynamiser et fédérer la filière de l'art contemporain** (diffusion, production, enseignement, archives, sensibilisation, médiation, etc.) ;
- Favoriser la **diffusion** de la scène artistique bretonne en misant sur sa visibilité et sa mise en réseau ;
- Permettre la mise en place de réseaux professionnels

Formateurs :

- Directeurs de Centre d'art
- Directeurs de Frac
- Directeurs de musée
- Galeristes
- Commissaires d'exposition
- Journalistes
- Artistes
- Régisseurs
- Restaurateurs d'œuvres

Sélection :

- Jury de professionnels actifs
- 1 représentant des Centres d'art de Bretagne

- 1 représentant de l'EESAB
- 1 directeur de 40mcube
- 1 artiste
- 1 commissaire d'exposition en activité

Public :

- Jeunes artistes français
- Jeunes commissaires d'exposition européens

Déroulement :

Le programme GENERATOR se déroule en alternance en dissociant deux temps :

1. Un temps de formation comprenant les modules suivant :
 - module technique,
 - module théorique,
 - module professionnel,
 - module réseaux,
 - module juridique et administratif
2. Un temps de production en atelier

Table-ronde

Intervention de Bernard-Xavier Vailhen

Artiste et enseignant à l'ESBANM il a créé un partenariat avec l'hôpital psychiatrique de Saint-Jacques à Nantes (notamment avec la seule unité dans le grand ouest ouverte pour les jeunes suicidants). Quatre équipes de quatre étudiants chacune interviennent auprès de jeunes souffrant de troubles du comportement pour animer deux fois par mois un atelier d'arts plastiques destiné à ces jeunes participants.

Cet atelier a pour objectif :

- de rendre les étudiants capables de concevoir et d'animer des ateliers d'expression plastique avec des patients et des éducateurs en milieu soignant (ITEP),
- d'analyser à posteriori le déroulement de ces ateliers et leurs effets.

Cet atelier optionnel proposé en Licence amène les étudiants à réfléchir sur leur motivation, les relations entre les soignants et les étudiants, avec pour attention que les étudiants partent de leur travail artistique.



Table ronde lors de la journée professionnelle « La formation initiale : état des lieux et enjeux pour les arts visuels »

De gauche à droite : Antoine Dalègre, Simon Thiou, Stéphane Doré, Delphine Belet, Bernard-Xavier Vailhen

© Pôle arts visuels Pays de la Loire

Intervention de Simon Thiou / artiste

Diplômé de l'ESBA d'Angers (DNSEP, 2012), il participe en 2013 à deux résidences d'artistes (Pollen à Montflanquin et au FRAC Pays de la Loire à Carquefou), est sélectionné pour le Prix MAIF pour la sculpture et devient Lauréat du Prix de la ville de Nantes en 2014. Il travaille aussi en parallèle sur des missions de régie ou d'ateliers artistiques dans les collèges et les lycées.

Simon Thiou constate les difficultés d'insertion professionnelle à la sortie de l'école. L'école pourrait s'assimiler à une résidence d'une durée de 5 ans. Puis à la sortie de l'école, on perçoit les manques d'information concernant par exemple les aides possibles à la création, la connaissance des statuts, le besoin d'atelier... Il faut rencontrer les professionnels de l'art à la sortie de l'école, mais cela n'est pas évident en terme de légitimité. Et tout ce travail d'information prend beaucoup de temps.

Grâce au Prix de la Ville de Nantes il obtient un espace de travail pendant deux ans et une bourse. Mais la problématique de l'atelier revient ensuite face au manque de lieux de travail à Nantes.

Enfin, il constate le manque d'interlocuteurs quand on sort de l'école pour pouvoir échanger sur sa pratique, sur le contenu artistique même. Malgré la communication, peu de retours font suite aux projets d'exposition.

Ça avance très lentement. Le parcours d'artiste est très difficile.

Intervention de Antoine Dalègre / médiateur culturel Centre d'art de Montrelais

Diplômé de l'ESBA d'Angers en 2013 (DNSEP en Art Médias), il est salarié du centre d'art de Montrelais depuis 2014. Responsable de la médiation culturelle, il développe une sensibilisation à l'art contemporain auprès de tous les publics. Son contrat salarié intègre son activité artistique qu'il peut développer pendant son temps de travail.

Intervention de Delphine Belet / Attachée culturelle au CHU d'Angers

Programme national culture et santé, dispositif culturel qui existe à Angers depuis 2005.

Le CHU a fait le choix de créer un poste à temps plein et il y a une recherche de budget pour financer les projets et participer à une économie de la culture (faire appel à des professionnels et rémunérer les artistes plasticiens).

Les projets mis en place sont :

> Résidence d'artiste de six mois : honoraires, budget de production et édition (diffusion et mise en réseau avec les partenaires culturels du territoire notamment l'artothèque et l'école des Beaux-arts d'Angers). Dans le cadre de la résidence, les artistes visitent les ateliers du CHU ce qui leur permet de repérer des matériaux ou autres possibilités.

> Workshops avec les étudiants.

> Commandes publiques dans les espaces extérieurs du CHU.

> Mise à disposition d'un espace de travail pour les artistes.

Des liens avec l'artothèque se développent aussi afin que les soignants choisissent des œuvres de la collection de l'artothèque pour être présentées dans les services du CHU.

Déplacement du positionnement.

L'idée est aussi d'intégrer la question de la professionnalisation

Mise à disposition d'un espace pour l'accueil d'artiste (depuis peu un artiste est accueilli)

II. Ateliers de l'après-midi

Atelier 1 / L'insertion – Comment les écoles et les formations universitaires accompagnent aujourd'hui les étudiants ?

Synthèse de l'atelier sur l'insertion

- L'insertion professionnelle à l'issue du diplôme ne doit pas être portée par les écoles supérieures d'arts mais par des acteurs extérieurs.
- La meilleure insertion possible pour les écoles d'arts est leur ouverture vers l'extérieur.
- Le terme d'insertion est associé à celui de formatage, aussi les échanges ont essentiellement porté autour de la formation initiale.
- L'insertion professionnelle doit s'inscrire plus largement dans une structuration de la filière et une meilleure reconnaissance de la profession artistique.

Massification / modélisation

La question de la passion / Comment l'école peut pousser la passion

Verbatim

« Comment un jeune diplômé peut-il vivre en sortant d'une école d'art ? Par le RSA, en travaillant en parallèle, mais alors comment continuer sa pratique ? »

« Ce que j'ai compris de l'existant en écoles d'art, la professionnalisation n'est pas une priorité pour l'équipe enseignante, car elles forment des créateurs et ne veulent pas de formatage. »

« L'insertion existe de manière informelle par les profs. »

« Ce n'est pas l'école qui doit préparer l'insertion. Les études sont un moment privilégié pour mettre en place une pensée et une pratique, ce serait dommage que des heures soient prises pour s'occuper de l'insertion. »

« Les étudiants trouvent énormément d'importance aux stages, grâce auxquels ils développent leurs réseaux et trouvent des transferts de compétences pour vivre de leur activité. C'est donc important qu'ils aient pendant leurs études ses expériences. »

« Le meilleur endroit de l'insertion professionnelle c'est les vernissages. »

« L'insertion démarre quand on oriente les étudiants, et peut-être par des passerelles vers d'autres écoles (paysages, architecture, scénographie...). Comment l'école donne les moyens d'orienter les étudiants et d'offrir un suivi individuel ? »

Atelier 2 / Les collaborations – Quels dispositifs existent aujourd’hui pour les étudiants après l’école ?

Accompagnement à la professionnalisation / Pendant l’école

- **Les dispositifs et collaborations mises en œuvre** : Plusieurs dispositifs sont mis en place par les Ecoles d’art en région : Ecole supérieure d’art du Mans, Ecole supérieure d’art de Tours avec l’association Ecopia (dispositif de résidences d’artistes en milieu rural avec le soutien de la DRAC Centre et de la Région Centre)
- **Les modules de professionnalisation des étudiants dans les écoles d’art** ne sont pas toujours obligatoires
 - o Exemple de l’Ecole supérieure d’art du Mans qui a mis en place depuis peu, sur 3 jours, un module de professionnalisation (Propriété intellectuelle, statut, commissariat, etc.)
- Cela reste encore très insatisfaisant, ces modules ne sont pas assez intégrés à la pédagogie. Cela pose également la question du peu d’heures de cours disponibles pour la professionnalisation dans les Ecoles d’art.
- **Les collaborations avec les entreprises**

Accompagnement à la professionnalisation / Après l’école

- L’entrepreneuriat
Exemple : amac / Post-production / Lieu commun / BBB
Kit de la CCI (Chambre de commerce et d’industrie)
- Constat : des dispositifs existent mais ils ne sont pas toujours adaptés au secteur. Il serait intéressant d’imaginer un dispositif ou une ressource sur ce sujet et de s’associer à d’autres organismes : CCI, Quartier de la création, etc.
- Un dispositif existe pour les artistes bénéficiaires du RSA mais pas pour ceux qui ne sont pas concernés par cette situation.
- Multiplication de dispositifs d’accompagnement dans les Centres d’art
Les Centres d’art sont de plus en plus impliqués dans la professionnalisation de la filière et l’accompagnement des artistes.
- Existence de plateformes de collaboration, de production mutualisé, d’ateliers partagés, de collectifs d’artistes à l’échelle régionale mais pas seulement (MilleFeuilles à Nantes, La Malterie à Lille, etc.)
- Favoriser la diversification des propositions

- Après l'école, il n'y a pas d'association d'anciens étudiants à l'échelle régionale. L'accompagnement des étudiants existe néanmoins mais de manière plus informelle (exemple du prêt de matériel).
C'est compliqué pour les écoles de monter ce type d'associations dans la mesure où elles ne sont pas aujourd'hui en capacité de porter l'animation de ces associations. Il faut que ce soit les étudiants qui portent ces projets.
- Cela pose également la question du « compagnonnage » et du lien, de la transmission qui peut s'opérer entre les différentes générations.
Exemple : L'École supérieure des Beaux-arts d'Angers souhaite mettre en place en 2018, des petits déjeuners pour permettre la rencontre entre les anciens étudiants. Par ailleurs, l'école diffuse beaucoup d'informations et de ressources via son site internet.
- Les résidences favorisent la professionnalisation
 - Cf. guide du CNAP : « 223 Résidences d'arts visuels en France »
 - Diffusion importante des appels à projets via les sites du CNAP, du CIPAC, de la FRAAP
- **Où met-on son énergie lorsqu'on est artiste ? Quels choix fait-on ?**
Après l'école, il est important d'avoir connaissance de ce qui existe et des choix possibles. Il apparaît nécessaire d'expérimenter au maximum pour pouvoir faire des choix pertinents en fonction de son parcours personnel.



Restitution des ateliers © Pôle arts visuels Pays de la Loire